



Laurent Escande (éd.)

Avec les pèlerins de La Mecque. Dossiers numériques

Presses universitaires de Provence

« Aérage », in Marcellin Berthelot *et al.* (dir.), *La grande encyclopédie*

Paris, 1885-1902, t. 1, p. 659-660 (extrait p. 660)

DOI : 10.4000/books.pup.1888

Éditeur : Presses universitaires de Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Lieu d'édition : Presses universitaires de Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Année d'édition : 2013

Date de mise en ligne : 26 avril 2013

Collection : La page et l'écran

ISBN électronique : 9782821827707



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

« Aérage », in Marcellin Berthelot *et al.* (dir.), *La grande encyclopédie* : Paris, 1885-1902, t. 1, p. 659-660

(extrait p. 660) In : *Avec les pèlerins de La Mecque. Dossiers numériques* [en ligne]. Aix-en-Provence :

Presses universitaires de Provence, 2013 (généré le 21 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pup/1888>>. ISBN : 9782821827707. DOI : 10.4000/books.pup.1888.

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

« Aérage », in Marcellin Berthelot et al. (dir.), *La grande encyclopédie*

Paris, 1885-1902, t. 1, p. 659-660 (extrait p. 660)

1 AÉRAGE. [...]

II. HYGIÈNE.- On désigne par ce mot ou par celui d'*aération* le renouvellement de l'air vicié dans un local ou un espace confiné quelconque. Lorsque l'homme, les animaux ou les végétaux ont respiré pendant un certains temps dans un lieu clos, l'air finit par ne plus y être respirable, et il devient nécessaire de le renouveler. De même, dans les endroits où des gaz irrespirables se dégagent, dans les celliers où l'on conserve des fruits par exemple, dans les caves où sont placées des cuves de fermentation, ou encore dans les mines (V. ci-dessus), ce renouvellement de l'air s'impose également. On donne plus spécialement le nom de ventilation à l'étude des appareils et dispositifs imaginés pour renouveler l'air dans les appartements, édifices, navires, usines, etc., c.-à-d. pour remplacer l'air vicié ou chargé de miasmes par de l'air pur et vivifiant (V. VENTILATION).